



# Procédure et politique

## Service de garde

---

### 1. Procédure d'inscription

#### Date de l'inscription en ligne

Le **30 août** dès 10h sur « Mon Portail SVE » accessible à partir de « Mon Portail », le portail des parents

#### Début du service de garde :

Dès le premier jour de la rentrée, entre le 25 et 30 août, veuillez préciser à votre enfant et à son professeur s'il reste au service de garde et jusqu'à quelle heure. Les enfants seront pris en présence par les surveillants. Ces journées sont comprises dans votre forfait ou les tickets que vous achèterez le 30 août, le cas échéant.

**À 15 h, du CE2 au CM2, les enfants non inscrits au service de garde sont dirigés vers la sortie pour attendre la personne qui vient les récupérer.** De la maternelle au CE1, les enfants non inscrits au service de garde et qui n'ont pas été récupérés par un parent ne sont pas dirigés vers la sortie, mais sont pris automatiquement en charge par le service de garde. Les parents devront acquitter le montant de la période concernée.

#### Procédure d'inscription

##### Choix de tickets

- 1) Sélectionnez l'enfant
- 2) Cliquez sur **Acheter un carnet de tickets**. Vous avez le choix entre le ticket à l'unité (10 \$), un lot de 5 tickets (45 \$) et un lot de 10 tickets (90 \$).
- 3) Indiquez les jours et les périodes de la présence de votre enfant au service de garde. Vous n'êtes pas obligé de faire ce choix à l'avance, vous pouvez le faire le jour même avant 14 h 30.

##### Choix d'un forfait

- 1) Sélectionnez l'enfant
- 2) Cliquez sur **Acheter un forfait**
- 3) Choisissez Étude, Garderie ou Garderie gratuite. **Vous devez toujours indiquer la garderie gratuite** (afin de savoir si l'enfant est à la charge du collège)

##### Paielement

- 1) Vérifiez les activités dans votre panier.
- 2) Prenez connaissance des conditions et cochez la case « J'ai lu et j'accepte les conditions », le bouton **Confirmer mon panier** apparaîtra à l'écran.
- 3) Cliquez alors sur le bouton « Confirmer **et payer** mon panier ». Vous serez alors dirigés vers un compte marchand sécurisé qui vous permettra de payer votre panier. Une confirmation de paiement sera affichée, un courriel sera envoyé et un état de compte officiel sera généré et conservé dans votre dossier à la section « REÇUS ».

**IMPORTANT : Tous les paiements se feront obligatoirement par carte de crédit (Visa et MasterCard).** Le paiement total devra être fait lors de la transaction.

## 2. TARIFS

### Périodes

Les tarifs se décomptent par période (maximum de 10 périodes). Il n'y a pas d'étude pour les moyennes et grandes sections de la maternelle.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
15h00 à 16h30	1 Période	1 Période	1 Période	1 Période	1 Période
16h30 à 17h45	1 Période	1 Période	1 Période	1 Période	1 Période

### Tarifs

Le contrat de service de garde se fait en ligne **chaque trimestre** et par carte de crédit uniquement. Vous recevez un avis au début des trois trimestres pour la réinscription

PÉRIODES	TARIFS
1-2 Périodes	140,00 \$
3 à 5 Périodes	264,00 \$
6-7 Périodes	400,00 \$
8 à 10 Périodes	519,00 \$
TICKETS	TARIFS
Ticket à l'unité	10 \$
Lot de 5 tickets	45 \$
Lot de 10 tickets	90 \$

## 3. PROCÉDURES

### *Comment acheter un forfait en ligne*

Allez dans Mon portail, puis dans Mon portail SVE. Dans le menu à gauche, cliquez sur Service de garde, puis sur Acheter un forfait sous le nom de l'enfant concerné. Cochez ensuite les périodes d'étude et de service de garde pour chaque jour de la semaine. Vous voyez dans ce tableau les activités (SVE) auxquelles votre enfant est inscrit pour l'année, le cas échéant. Le paiement pour le trimestre s'affiche. Merci d'acquitter le montant en ligne par carte de crédit.

### *Comment acheter des tickets en ligne*

Allez dans Mon portail, puis dans Mon portail SVE. Dans le menu à gauche, cliquez sur Service de garde, puis sur Acheter des tickets. Les tickets (ou coupons) se vendent par lot de 5 et sont valables deux ans à partir de la date de l'achat.

Il faut acheter un carnet par enfant, les tickets étant nominatifs et incessibles. Une fois les tickets achetés, choisir le jour et la période de la présence de l'enfant.

L'enfant est alors automatiquement inscrit sur la liste du jour. Le jour même (ou n'importe quel jour avant la présence de l'enfant au service de garde), faites votre choix, avant 14 h 30 de préférence, afin de s'assurer que l'enfant soit sur la liste du jour générée automatiquement par le système.

Si vous ne pouvez pas faire l'inscription à temps, prévenez-moi par courriel et j'inscrirai moi-même l'enfant dans le système. Les tickets se débitent automatiquement chaque fois que vous (ou moi) entrez une période.

### *Comment effectuer un paiement s'il reste un solde dans mon compte*

Allez dans Mon portail, puis dans Mon portail SVE. Dans le menu à gauche, cliquez sur État de compte. En haut à droite de la fenêtre, vous verrez le montant à payer et un bouton Effectuer un paiement. Cliquez sur ce bouton pour payer par carte de crédit. Avant de passer au paiement, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton J'accepte pour indiquer que vous acceptez les conditions. Avant de cliquer, je vous recommande de lire les conditions.

### *Comment inscrire les personnes autorisées à récupérer mon enfant à la sortie des classes?*

Allez dans Mon Portail, Mon portail SVE, Dossier personnel. Vous cliquez ensuite sur Détails sous le nom de votre enfant et passez à la rubrique Autorisations parentales. Vous remplissez les champs avec le nom des personnes autorisées. Vous pouvez mettre 2 noms sur un même champ s'il n'y a pas assez de champs; il suffit de séparer chaque nom par une barre oblique (/). Nous aurons ainsi la liste permanente des personnes autorisées à aller chercher vos enfants.

### *Comment récupérer un reçu*

Aller dans « Mon portail », « Mon portail SVE ». Dans le menu à gauche, cliquez sur « Reçu ». Vous trouverez un reçu par paiement effectué que vous pourrez imprimer.

## 4. Politique de remboursement et d'annulation

**Tout enfant présent au service de garde après 15 heures doit impérativement avoir été inscrit au préalable.**

L'inscription se fait par forfait ou par carnets de tickets virtuels (à l'unité, lot de cinq ou lot de 10).

**Forfait :**

Tout trimestre commencé est dû en entier.

**Tickets :**

Chaque ticket est nominatif, incessible, non remboursable et a une durée de validité de deux ans.

Une fois l'achat réalisé en ligne, choisir les journées et les périodes immédiatement après l'achat ou à tout autre moment selon les besoins, mais **AVANT** la période de garde.

Les parents des élèves non inscrits et présents après chaque début de période (15 h et 16 h 30) devront acquitter *a minima* le montant de la période.

**Toute demande de modification** doit être adressée par courriel à la coordonnatrice du service de garde.

**Après 17 h 45**, des frais additionnels sont facturés à raison de 5 \$ par minute d'après les relevés établis par la responsable du service de garde.

**Pour toute information complémentaire sur les services, veuillez joindre :**

**Pour toutes informations complémentaires sur les inscriptions, veuillez joindre :**

*Monique Gillet, responsable du service de garde : 514-273-9521 poste 2247, [monique.gillet@stanislas.qc.ca](mailto:monique.gillet@stanislas.qc.ca)*

*Stéphanie Kwan-Hua, adjointe administrative au service de garde : 514-273-9521 poste 2339*